ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL 101

QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL?

Une étude d'impact environnemental a pour but d'évaluer les conséquences potentielles, tant positives que négatives, d'un projet avant sa mise en œuvre. L'objectif est de prendre des décisions éclairées et fondées sur des preuves afin de minimiser les dommages et de maximiser les résultats positifs. Cela comprend la proposition de stratégies d'atténuation et de mesures de suivi afin de garantir une gestion efficace des impacts du projet.

QUI PARTICIPE À UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL?

L'étude d'impact environnemental constitue un processus collaboratif auquel participent plusieurs secteurs:

Promoteur: L'organisation qui met de l'avant le projet et fournit des informations détaillées sur celui-ci et ses impacts potentiels.

Experts gouvernementaux: Ils fournissent des évaluations scientifiques et techniques sur l'environnement, la santé publique, etc.

Peuples autochtones: Participants clés qui apportent leur point de vue sur les incidences que le projet pourrait comporter pour leurs droits, leur culture et leurs communautés. Il est essentiel de mener des consultations d'ordre substantiel avec les groupes autochtones.

Public : Les communautés locales et les parties prenantes apportent leurs connaissances, leurs préoccupations et leurs suggestions. Consultants et experts : Des spécialistes en matière de politique, d'économie, d'impacts sociaux, etc. peuvent également prendre part à l'évaluation. l'environnement,

Objectif de l'étude d'impact environnemental:

Réduire ou éviter les impacts négatifs et renforcer les résultats positifs des projets.

Objectif: Evaluer les effets environnementaux, sociaux et économiques de projets tels que les barrages, les routes, les mines et la mise en place d'infrastructures.

Origines : Le processus d'étude d'impact environnemental a débuté dans les années 1960 aux Etats-Unis, puis s'est étendu au Canada, dans le but de cerner et d'éviter les impacts négatifs dès les premières étapes de la planification.

Décisions fondées sur des preuves :

Le processus intègre les connaissances autochtones, les contributions de la communauté et les données scientifiques afin de garantir que les projets contribuent de manière positive à la société et à

AVANTAGES DES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

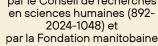
- Amélioration de la planification grâce à le détection précoce des problèmes potentiels.
 - Réduction des impacts grâce à des stratégies d'atténuation.
 - Renforcement de l'engagement communautaire, favorisant la confiance et garantissant que le projet répond aux besoins et aux attentes de la communauté.



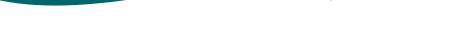




TCette initiative est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (892-2024-1048) et







Les études d'impact environnemental suivent une série d'étapes visant à garantir que toutes les incidences potentielles sont évaluées de manière approfondie.

ÉTAPES DES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- 1. Planification préalable : interaction préalable avec les communautés concernées et les parties prenantes.
- 2. Description du projet : aperçu détaillé du projet et des solutions de rechange potentielles.
- 3. Sélection préliminaire : détermine si une étude d'impact environnemental est nécessaire pour le projet proposé.
- 4. Définition de la portée : énonce les questions clés et fixe la zone du projet et le calendrier du projet à prendre en compte dans l'étude d'impact.
- 5. Evaluation de référence : établit l'état actuel de l'environnement, de la société et de l'économie afin de le comparer aux impacts potentiels.

- 6. Evaluation des impacts: prévoit les impacts potentiels du projet, tant positifs que négatifs.
- 7. Stratégies d'atténuation : prévoit les moyens d'éviter ou de réduire les impacts négatifs.
- 8. Détermination de l'importance : détermine si des effets négatifs restent importants après atténuation.
- Examen et décision : les examens publics et techniques conduisent à une décision quant à la poursuite ou non du projet.
- **10. Mise en œuvre et suivi :** une surveillance continue garantit que le projet respecte les impacts et les mesures d'atténuation approuvés.

L'AVENIR DES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAI

L'avenir des études d'impact environnemental repose sur la promotion de la durabilité à tous les

niveaux. Voici certains des éléments-clés à cet égard:

- La collaboration entre les divers gouvernements pour les projets à grande échelle.
- Les droits et les connaissances autochtones doivent être intégrés à chaque étape du processus, en mettant davantage l'accent sur la promotion de la souveraineté autochtone et la réconciliation.
- L'engagement continu du public et l'apprentissage tiré des projets passés afin d'améliorer la prise de décisions futures.





Cette initiative est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (892-2024-1048) et par la Fondation manitobaine

YOULEZ-NOUS EN SAVOIR DAVANTAGE? consulter la page des projets sur

le site web de Manitoba

